

Élections pour le conseil scientifique de l'Institut national de l'Institut national des sciences biologiques (INSB)

Les analyses et les propositions de la CGT

Cher.e collègue,

Vous êtes chercheur/se, enseignant/e chercheur/se, ingénieur/e, technicien/ne, personnel administratif et vous travaillez dans une unité mixte du CNRS. Du 3 juin au 4 juillet, vous élirez vos représentants au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) du CNRS. En votant pour la CGT, vous aurez l'occasion de dire non à la concurrence, à la précarité, à la chasse aux appels d'offre, aux mutualisations, au poids de la bibliométrie. En votant pour la CGT, vous ferez des conseils scientifiques une force de résistance et de propositions.

Ces élections sont un enjeu important pour l'INSB. Les agents travaillant dans les laboratoires de l'INSB sont confrontés à une politique dangereuse pour la Biologie : crédits récurrents du CNRS très bas ; diminution des emplois statutaires et carrières fortement bloquées ; emploi précaire massif pour les chercheurs, ingénieurs et techniciens. Plus de 2 600 contractuels salariés du CNRS travaillent dans les laboratoires de l'INSB. Les priorités annoncées de la Stratégie Nationale de Recherche (SNR) sont totalement focalisées sur le modèle humain et les applications médicales, sans laisser de place ni à d'autres domaines, ni à la recherche fondamentale. Elle va jusqu'à proposer de s'affranchir des études expérimentales !

Il faut s'opposer à cette politique. **C'est pourquoi, nous appelons les personnels des laboratoires de l'INSB à voter CGT pour :**

- Développer la recherche fondamentale et les disciplines d'interface dans leur diversité (modèles biologiques et thématiques), et s'opposer à la mise en œuvre de la SNR à l'INSB.
- Repousser l'uniformisation réductrice des politiques scientifiques, voire la fusion, de l'INSB du CNRS et de l'Inserm.
- Obtenir des créations de postes statutaires pour endiguer les suppressions d'emplois et répondre aux besoins de recherche. Titulariser les contractuels occupant des fonctions pérennes. Une diminution du nombre de postes favoriserait une nouvelle dérégulation de l'emploi qui est déjà particulièrement forte à l'INSB : emploi de contractuels important et recrutement plus tardif que pour la plupart des autres instituts.
- Faire reconnaître les qualifications des agents.

Pour tout cela, il faut une augmentation sensible de la masse salariale et des crédits récurrents. Voter pour les candidats de la CGT c'est avoir l'assurance que cette bataille sera menée, que votre voix sera portée au CSI.

Pour plus d'informations : <http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscgt/spip.php?article1285>

Collège A1	Hugues Cascan	UMR6290 Rennes
Collège A2	Cécile Fairhead	UMR8621 Orsay
Collège B1	Naïma (Noémie) Belgareh-Touzé	UMR8226 Paris
Collège B2	Michaël Demarque	UPR3294 Inserm Gif-sur-Yvette
Collège C	Laurent Heliot	USR3078 Lille
	Guillaume Bec	UPR9002 Strasbourg
	Sylvain Cantaloube	UMR3664 Paris

